



TRANSMIS LE 14/02/2023
REÇU LE 14/02/2023
AFFICHÉ LE 14/02/2023
NOTIFIÉ LE 15/02/2023
PUBLIÉ LE 15/02/2023
EXÉCUTOIRE LE 15/02/2023

2023/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023 DÉLIBÉRATION N°4

**OBJET : ASSEMBLÉES - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES TABLEAUX
DES COMMISSIONS COMMUNALES ET EXTRA-COMMUNALES, DES ORGANISMES
DIVERS ET DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX – ADOPTION DES TABLEAUX.**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 38,
L'an deux mil vingt-trois, le 9 du mois de février à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par
Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier
MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ,
Sabrina FORTUNATO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE
BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland
CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie
FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle
SCHIDERER, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER,
Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane
USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Claire LE BERRE

Alain VERBRUGGHE : Marie-Christine CAVECCHI

Dominique ASARO : Patrick BOULLÉ

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE

Jacques DUCROCQ : absent excusé

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 février 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au
sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et
elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FÉVRIER 2023 DÉLIBÉRATION N°4

OBJET : ASSEMBLÉES - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES TABLEAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES ET EXTRA-COMMUNALES, DES ORGANISMES DIVERS ET DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX – ADOPTION DES TABLEAUX.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-22 et L.2121-33,

VU la délibération n°4 du 24 mars 2022 relative à la modification de la composition des commissions municipales et extra-municipales, des organismes divers et des syndicats intercommunaux,

VU la délibération du Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental de l'Électricité, du Gaz et des Télécommunications du Val-d'Oise (SMDEGTVO), en date du 21 avril 2022, modifiant sa dénomination en Syndicat Départemental d'Énergies du Val-d'Oise (SDEVO),

VU la délibération n°16 du Conseil Municipal, en date du 5 juillet 2022, adoptant les nouveaux statuts du SDEVO,

VU la délibération communautaire n° D/2022/85 en date du 27 juin 2022, relative à la prise de compétence supplémentaire « contribution à la transition écologique et énergétique : création, aménagement, développement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid ; Développement des énergies renouvelables et de récupération » par la Communauté d'Agglomération Val Parisis, nécessitant la révision des statuts,

VU la délibération communautaire n° D/2022/150 du 5 décembre 2022, relative à la création du comité consultatif des usagers des réseaux de chaleurs, actant la dissolution du SICSEF,

CONSIDÉRANT les modifications de délégations des Élus,

CONSIDÉRANT qu'il convient en conséquence de modifier le tableau des Syndicats intercommunaux afin de substituer le nouvel intitulé « SDEVO » à l'ancien « SMDEGTVO », et de supprimer la partie relative au SICSEF, ce dernier étant dissous,

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable d'adopter dans une même délibération l'ensemble des tableaux des représentants de la commune au sein des Commissions municipales, extra-municipales, des Organismes divers et des Syndicats,

CONSIDÉRANT les tableaux, annexés à la présente délibération,

APRES l'avis de la Commission "Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité" en date du 26 janvier 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, LE CONSEIL MUNICIPAL

Article 1 : ADOPTE les tableaux des Commissions municipales et extra-municipales, des Organismes divers et des Syndicats intercommunaux, tels qu'annexés à la présente délibération.

Article 2 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de mesure de publicité de cette délibération.

Article 3 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité des votants

Pour : 38 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME

Xavier MELKI

Maire de FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Conseiller Régional d'Île-De-France



Secrétaire
du Maire
du Maire

Jeanne Lathier-Guigo
le 15 février 2023



Acte à classer

DEL09022023Q4

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-14T16-54-58.00 (MI243174945)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230209-DEL09022023Q4-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : ASSEMBLÉES - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES TABLEAUX
DES COMMISSIONS COMMUNALES ET EXTRA-COMMUNALES, DES
ORGANISMES DIVERS ET DES SYNDICATS INTERCOMMUNEAUX -
ADOPTION DES TABLEAUX.

Date de décision : 09/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.4. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte : 04 - ASS - GS commissions.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

04PJ - Commissions extra municipales 09 02 2023.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

04PJ - Commissions municipales 09 02 2023.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

04PJ - Conseils d'école 09 02 2023.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

04PJ - Organismes extérieurs - 09 02 2023.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

04PJ - Organismes paritaires - 09 02 2023.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

04PJ - Syndicats intercommunaux 09 02 2023.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 14/02/23 à 16:54

Date 14/02/23 à 16:54

Date 14/02/23 à 17:00

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha